Dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 avril un incendie s'est déclaré dans notre entreprise vers 23h.

Le feu aurait démarré dans le bâtiment de stock de produits finis (fil). Les produits étaient stockés sur rack dans des caisses en carton. Il s'agissait de fils de différentes composition en 100% ou en bi/tri/quadri composants. Dans tous les cas il s'agissait de matières animales, végétales, synthétiques.

Tout notre stock a été anéanti, les bâtiments ont été détruits, soit environ entre 1500 et 2000 m². Certaines machines, comme la pelotonneuse, décatisseuse, retordeuse, assembleuse et emballeuse ont été détruites.

Le feu a également pris au centre de la filature endommageant nos trois lignes de carde au niveau des étaleurs, outre les dégâts de feu, nous avons constaté dès le lendemain que toutes les machines ont été attaquées par l'oxydation dues aux fumées.

Dès le lendemain les équipes spécialisées de nettoyage sont rentrées en action pour environ 5 ou 6 semaines de travaux. Ils utilisent tout type de nettoyage tel que le procédé cryogénique et la mise des salles à air sec. Il y a également des alpinistes qui nettoient les verrières des toits, les charpentes, etc.

Les experts d'assurance sont arrivés très rapidement et deux enquêtes sont ouvertes (assurance et gendarmerie). Il semblerait que la piste criminelle soit la plus plausible mais je ne peux pas m'exprimer à la place des enquêteurs.

Heureusement que l'incendie avait démarré à 23h, il n'y avait donc personne dans l'établissement, d'ailleurs nous étions partis en confinement depuis le jeudi 26 mars, il n'y a donc aucun blessé.

Concernant l'aspect environnemental, nous pensons qu'il n'y a eu aucune incidence à part les fumées lors de l'incendie.

En raison du Covid-19, nous n'avons pas encore pu effectuer une évaluation des dégâts sur une majorité de l'outil de travail car nous attendons les monteurs allemands et italiens (majoritairement italiens) car ces derniers ne sont pas autorisés à sortir du pays avant le 4 mai, excepté si changement de dernière minute du gouvernement.

Il nous est donc difficile, voir impossible aujourd'hui de se projeter pour un futur redémarrage, nous ne pouvons pas établir un calendrier. Cependant, vu l'ampleur des dégâts cela prendra plusieurs mois.

Nous avons bien pris note que nous devrions reprendre contact avec vous pour valider les normes de reconstruction, etc..avant de redémarrer.

Dans notre malheur, heureusement que le stock de matières premières n'a pas été touché, ce qui nous permet d'envoyer des lots de matières pour pouvoir être filés chez différents confrères afin d'honorer nos commandes qui étaient très importantes au moment du sinistre.

Bien entendu, le but est de satisfaire nos clients comme si rien ne s'était passé.

Si vous avez besoin d'autres renseignements, nous restons à votre disposition.

Cordialement,

(...)

FILATURES DU PARC Route de sarrazy 81260 BRASSAC - FRANCE